



Gaëtan Clément
1998/01/01

Accord du verbe (cas particuliers)

Capsule linguistique

Au-delà des règles générales touchant l'accord du verbe avec son sujet, il existe quelques cas particuliers, dont celui où le sujet est une fraction et celui qui concerne les expressions « plus d'un » et « moins de deux ». Lorsqu'il est question de « cas particuliers », on est enclin à croire qu'il s'agit de cas difficiles ; on verra qu'il s'agit, en réalité, d'une... bagatelle !

1) Le sujet est une fraction

Lorsque le sujet est une **fraction au singulier** qui indique une **quantité précise**, un **nombre exact**, le verbe s'accorde avec la fraction.

Ex. : *La recette de la bagatelle aux fraises^[1] exige que la moitié des fraises **soit mise** en réserve pour la garniture finale.*

Lorsque le sujet est une **fraction au singulier** qui indique une **quantité approximative**, le verbe s'accorde soit avec la fraction, soit avec le complément du nom qui suit (que ce complément soit exprimé ou non).

Ex. : La moitié des oies sauvages **a (ont)** quitté nos régions ; l'autre moitié **se tient (se tiennent)** à proximité du lac St-François.

La moitié de ces érables **ont été détruits (a été détruite)** par les pluies acides.

Lorsque le sujet est une **fraction au pluriel**, le verbe s'accorde avec la fraction.

Ex. : Les trois quarts de la bagatelle **ont été mangés** en moins de cinq minutes.

2) Le sujet est *plus d'un* OU *moins de deux*

Paradoxalement et contre toute logique, le verbe se met au **singulier** si le sujet est **plus d'un** ; il se met au **pluriel** si le sujet est **moins de deux**. L'accord du verbe se justifie ici par l'*attraction* que **un** et **deux** exercent.

Ex. : Parions que plus d'un **aimerait** goûter à la bagatelle aux fraises, mais que moins de deux **s'offriraient** pour aider à sa préparation.



1

Dessert que le soussigné prépare à l'occasion et qui est — pour emprunter au vocabulaire étudiant et soit dit en toute modestie — *super écoeurant* !.

[Retour](#)



Gaëtan Clément

Collège de Valleyfield